

N° 2017-AR13

Décembre 2017

AGRESTE Centre-Val de Loire

Analyses et résultats



Réseau d'information comptable agricole - 2015 **(RICA)**

Le revenu des agriculteurs du Centre-Val de Loire ne décolle pas en 2015

Après deux années de crise, le revenu moyen de la ferme France se reprend légèrement en 2015. En Centre-Val de Loire, les variations entre années sont très accentuées : les années 2010 à 2012 ont été fastes, puis suivies d'une chute vertigineuse lors des deux suivantes (- 70 %), pour enfin rebondir de 30 % en 2015. Cependant, le revenu se place sous la moyenne nationale. De plus, au sein de la région, les résultats sont très variables selon les secteurs de production. Au cours des trois dernières années, les céréaliers ont disposé d'un revenu inférieur à la moyenne régionale. Pourtant en 2015, la production a affiché des records, mais dévalorisée par des prix trop bas. Les producteurs de cultures industrielles tirent, quant à eux, leur épingle du jeu. Depuis 2007, le revenu des viticulteurs augmente, malgré des volumes en baisse ; le renchérissement des prix a permis d'améliorer encore leur résultat économique. Pour les laitiers, après l'embellie de 2014, c'est le retour aux mauvais résultats de 2013, du fait de prix du lait en chute libre. Le revenu des éleveurs de bovins viande, à la peine depuis de nombreuses années, se reprend. La baisse quasi générale des charges a permis d'éviter le pire dans beaucoup de secteurs.

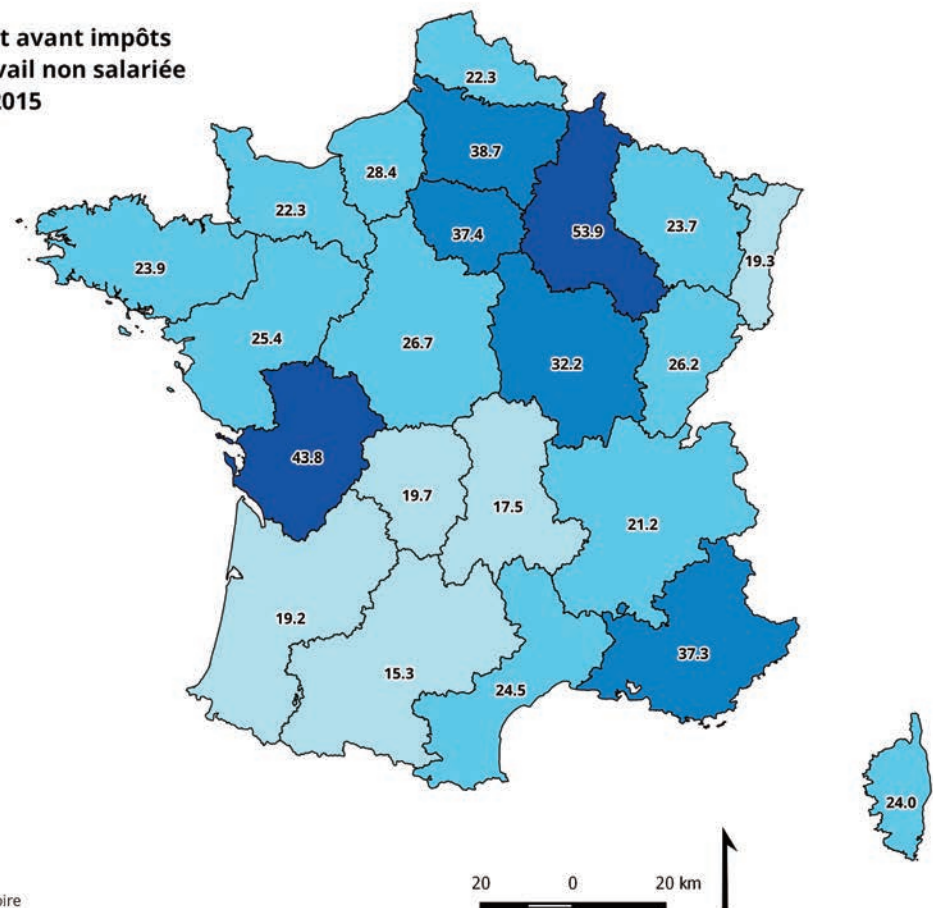


Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre-Val de Loire

Revenu courant avant impôts par unité de travail non salariée en 2015

RCAI par UTANS moyen
en milliers d'euros

- moins de 20
- plus de 20 à 30
- plus de 30 à 40
- plus de 40



Sources :
 ©IGN - Géofla
 Agreste, RICA 2015
 DRAAF Centre-Val de Loire
 Date de réalisation : août 2017
 Conception DRAAF Centre-Val de Loire



En France

Les premiers résultats de l'enquête européenne issue du réseau d'information comptable agricole (RICA) de l'année 2015 indiquent une petite augmentation du revenu pour la France. Le résultat courant avant impôt (RCAI) en moyenne par exploitation s'améliore de 6,5 %, à 38 528 € en 2015, tout comme le RCAI par UTANS (unité de travail annuel non salariée) à 26 870 euros.

Le bas niveau des prix des matières premières (céréales, lait, viande en particulier) n'a pas permis d'améliorer la rentabilité des exploitations, malgré des volumes de production élevés.

En 2015, 13,8 % des exploitations sont encore en situation de déficit, malgré une baisse d'1,2 point par rapport à 2014.

Dans le Centre-Val de Loire

Dans le Centre-Val de Loire, le RCAI est inférieur à la moyenne nationale pour la troisième année consécutive, alors que cette situation s'était produite seulement à quatre reprises entre 1988 et 2012. Après l'euphorie de 2011 et 2012, la chute spectaculaire de 2013 (- 57 %) et la baisse de 15 % en 2014, le RCAI par exploitation se reprend en 2015 et atteint 36 380 euros, soit 29 % de plus qu'en 2014.

Le RCAI par UTANS se redresse dans les mêmes proportions et se place à 26 747 euros en 2015. Ce résultat permet à la région de remonter au 8e rang des anciennes régions françaises. Elle se trouve cette année devancée par

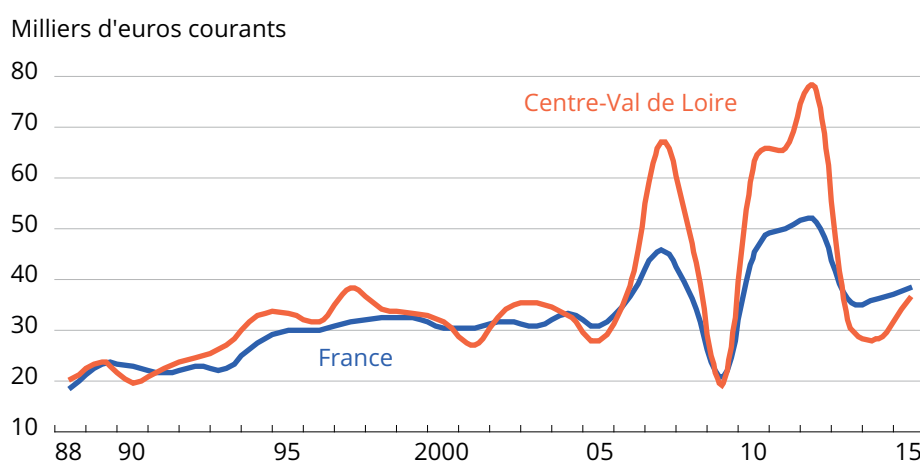
la Haute-Normandie, la Bourgogne, l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Picardie, Poitou-Charentes, et Champagne-Ardenne qui arrive largement en tête.

Après deux années difficiles, les trésoreries souffrent encore. En 2015, 16,4 % des exploitations agricoles régionales présentent un déficit, soit 2,5 % de plus que la moyenne française. Certes, par rapport à 2014, avec un tiers d'exploitations sont sorties du rouge, mais la situation

n'est guère plus florissante qu'en 2013, année dont les résultats économiques étaient déjà médiocres.

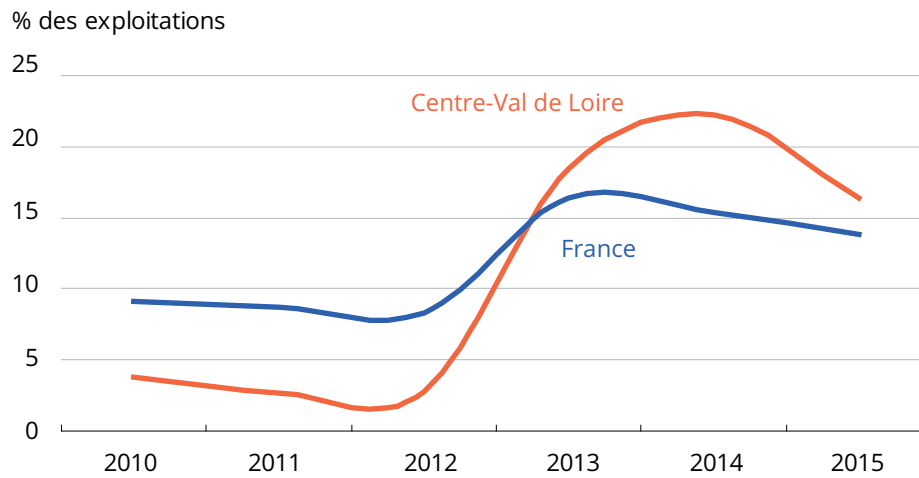
Un rebond qui n'occulte pas la crise

Evolution du RCAI moyen par exploitation depuis 1988



Source : Agreste - RICA

Part des exploitations ayant un RCAI négatif



Source : Agreste - RICA

Céréaliers et éleveurs laitiers paient le prix fort

✓ Au niveau national

Le résultat des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux (COP), très malmené ces deux dernières années, se reprend quelque peu en 2015. Plafonnant à 17 700 €, leur RCAI par UTANS reste cependant à l'avant dernière place parmi les orientations agricoles, talonné par les éleveurs porcins, dont le secteur sort tout juste d'une crise sans précédent. Une récolte record et un allègement généralisé des charges n'ont pas permis au revenu des céréaliers de décoller, dans un contexte de prix mondiaux très bas. Après une chute de 15 % en 2014, les cours ont encore perdu 7 %, passant pour beaucoup sous le seuil de rentabilité. De plus, la baisse des subventions, de l'ordre de 4 %, est venue aggraver la situation.

L'amélioration des résultats est plus sensible pour les exploitations spécialisées dans la production de plantes sarclées, de légumes de plein champ ou combinant diverses grandes cultures, du fait notamment de prix meilleurs pour les betteraves et les pommes de terre. Avec un montant de 44 000 euros, leur RCAI par UTANS reste toujours un des plus élevés, après la viticulture, mais devant les maraîchers.

En 2015, les exploitations viticoles ont encore bénéficié d'une hausse des prix des vins. Leur RCAI par UTANS s'établit à 53 300 € (+ 6 %), le plus élevé parmi l'ensemble des OTEX. En maraîchage, grâce à une production abondante et des prix corrects, les résultats flambent, avec une progression de 67 % de cet indicateur, qui s'établit à 43 260 € en 2015. Quant aux exploitations fruitières, l'abondance des volumes

compense une nouvelle fois la baisse des prix de vente. Leur RCAI par UTANS atteint 33 000 €, en hausse de 35 %.

Avec une nouvelle crise frappant l'élevage laitier en raison de la chute du prix du lait, les résultats se sont effondrés, après l'embellie de 2014 : le RCAI par UTANS des éleveurs laitiers se contracte de près de 22 % pour se situer à 18 800 euros. Les revenus des éleveurs de bovins viande restent faibles, malgré un rebond de 11 %, avec un RCAI par UTANS de 20 000 €, mais sans retrouver les niveaux des années 2002 à 2006. Les éleveurs d'ovins ou de caprins dégagent un RCAI par UTANS de nouveau en hausse (+ 22 %), à 22 400 €, et qui atteint un niveau jamais égalé.

Le prix du porc s'effrite encore après la crise de 2014, mais le résultat des éleveurs porcins se redresse de 35 % grâce à la hausse des subventions d'exploitation de 22 % et à l'allègement des charges. Il reste toutefois à un niveau peu élevé, puisqu'il s'agit encore du secteur le moins rémunérateur. Le RCAI par UTANS atteint seulement 17 400 € en moyenne. La situation s'améliore pour la deuxième année consécutive pour les éleveurs de volailles. Après le point bas qu'ils ont connu en 2013, leur résultat par UTANS remonte à 28 900 € en moyenne, et se rapproche de ceux constatés en 2010 et 2011.

Moins de charges,
mais des cours
en berne

✓ Dans le Centre-Val de Loire

Les résultats des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux repartent à la hausse en 2015, grâce à des niveaux de production record, mais restent à un niveau bas. Malgré l'allègement des charges, les producteurs n'en tirent pas profit, les prix à la production étant en baisse de 7 % environ et les subventions encore réduites de 2,4 %. Le RCAI moyen par UTANS reste sous la barre des 20 000 euros, à 19 941 euros (+ 39 %).

Après la chute de 2014, le RCAI par UTANS des exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » a doublé en 2015, à 37 319 euros, du fait notamment de la hausse des prix des betteraves et des pommes de terre conjuguée à des niveaux de production très corrects.

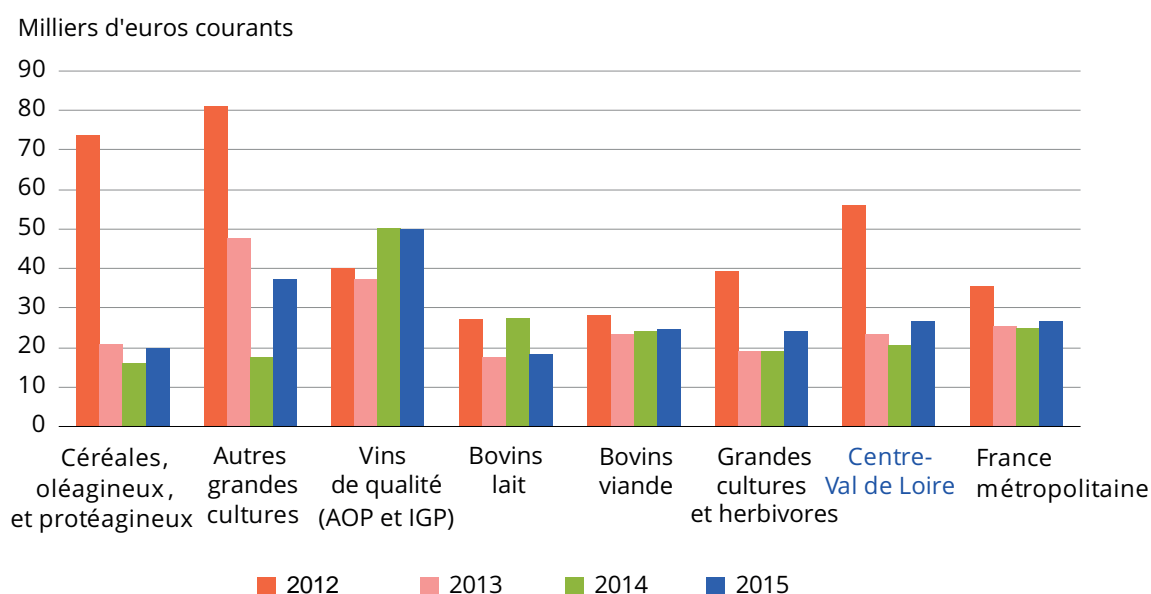
Pour les viticulteurs produisant des vins de qualité, la baisse des volumes, liée à la sécheresse estivale, a été largement compensée par une nouvelle embellie des prix. Ainsi, leur RCAI par UTANS s'établit à 50 125 euros, en hausse de

25 % sur un an.

Dans un contexte d'effondrement du prix du lait (- 15 %), les éleveurs laitiers ont limité leur production en réduisant leur cheptel. Le RCAI des éleveurs de bovins lait a perdu un tiers de sa valeur en 2015 et plafonne à 18 492 euros par UTANS, plaçant le Centre-Val de Loire au 5^e rang des anciennes régions. Les élevages qui s'en sortent le mieux sont ceux situés dans des zones d'appellation d'origine. Cependant, la laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel, située dans le Loiret, et qui collecte le lait sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, poursuit sa politique de contractualisation. Les producteurs sont assurés d'une juste rémunération, leur permettant de dégager un revenu meilleur que dans d'autres régions. La situation financière des éleveurs de bovins viande s'améliore légèrement, avec un RCAI par UTANS de 24 781 euros, principalement en raison de l'augmentation des aides accordées au secteur.

Les céréaliers
et les laitiers tirent
moins de 20 000 €
de revenu

Léger redressement du RCAI par UTANS en 2015



Source : Agreste - RICA

Les prélèvements
privés diminuent
encore en 2015

Les prélèvements privés nets, c'est-à-dire le solde entre les prélèvements et les apports privés, peuvent constituer un indicateur complémentaire de la rémunération que les non salariés retirent des activités agricoles. Les prélèvements privés dépendent des arbitrages réalisés dans l'utilisation des ressources dégagées par l'exploitation. Leur évolution est généralement beaucoup moins fluctuante que celle du RCAI. En 2015, les prélèvements privés des exploitants diminuent en moyenne de 6,5 %, contre 1,6 % au niveau national. De

l'ordre de 42 000 euros annuels par exploitation, ils restent néanmoins supérieurs de 2 000 euros à la moyenne nationale, mais l'écart se resserre d'année en année. Ils sont utilisés pour rémunérer les exploitants et payer les charges sociales du personnel non salarié (assurances maladie et vieillesse de l'exploitant et des co-exploitants) qui s'élèvent à 8 666 euros en moyenne par exploitation. Ces charges sont exclues du poste correspondant dans le RICA et ne participent donc pas à la formation du résultat, tout comme les prestations sociales versées par la MSA non prises en compte dans les produits. Elles sont néanmoins enregistrées de façon extra-comptable.

Le « disponible », c'est-à-dire le montant restant à l'excédent brut d'exploitation une fois retranchées les charges sociales de l'exploitant et les annuités de moyen et long terme, peut être utilisé soit pour rémunérer les exploitants, soit pour autofinancer des investissements.

Hormis chez les laitiers, les annuités de moyen et long terme ont augmenté. La diminution généralisée des charges sociales de l'exploitant a compensé cette hausse, parfois même au-delà. De ce fait, entre 2014 et 2015, les variations de disponible sont très liées à celle de l'EBE. Toutes orientations confondues, le disponible a gagné 10 900 € et s'élève à 30 200 € en

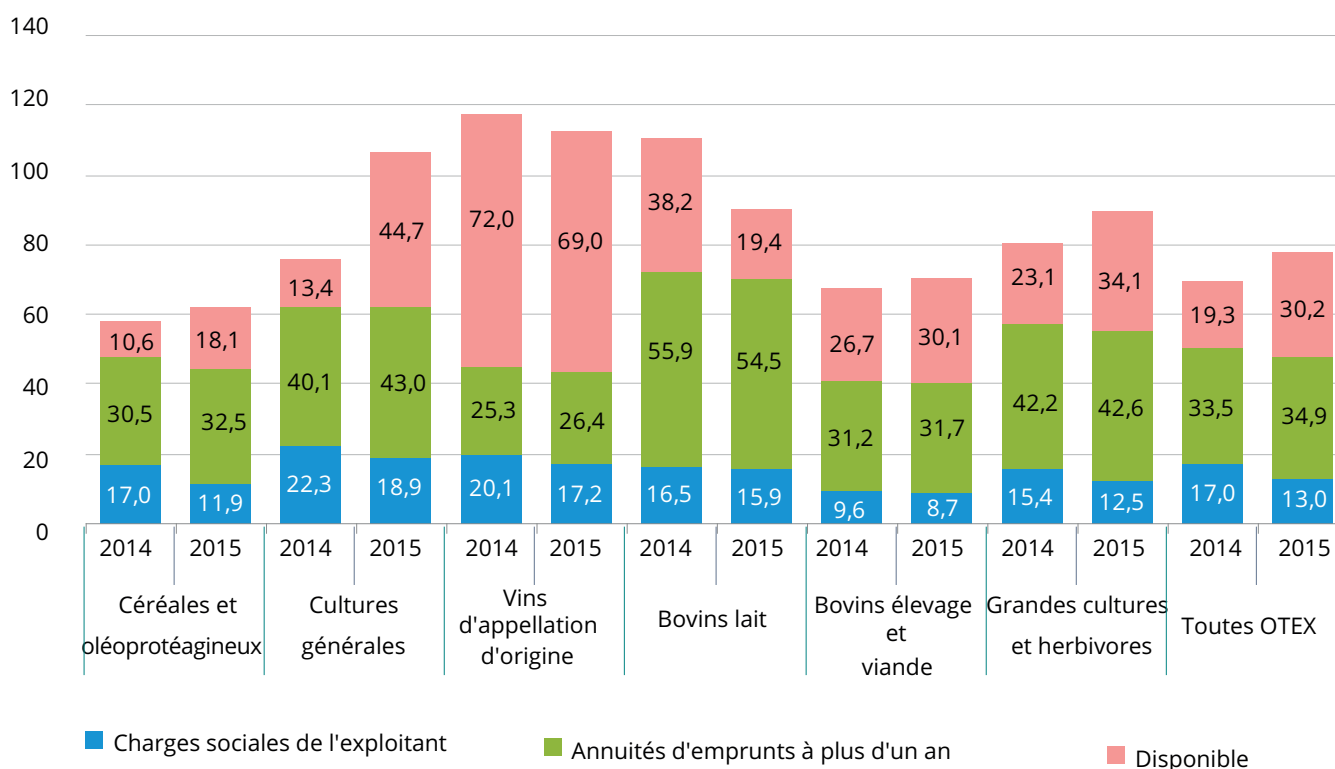
Centre-Val de Loire.

Chez les producteurs de grandes cultures, le coût supplémentaire des annuités de moyen et long terme est neutralisé, voire largement plus, par la baisse des charges sociales de l'exploitant. L'augmentation de l'EBE a donc gonflé le disponible au sein de ces exploitations. Il atteint 18 100 € chez les COP, et 44 700 € chez les producteurs d'autres grandes cultures. Chez les éleveurs laitiers, le disponible a fondu, du fait de l'effondrement du prix du lait, générant un excédent brut d'exploitation très faible, alors que les annuités et les charges ne se sont que peu réduites. Il est de 19 400 € en 2015.

Un peu plus de disponible, sauf pour les laitiers

Disponible par orientation en 2014 et 2015

Milliers d'euros courants par exploitation



Source : Agreste - RICA

L'évolution des niveaux de production diffère selon les secteurs

Au niveau national, la valeur moyenne de la production par exploitation est quasi-stable par rapport à 2014 (- 0,4 %). Avec 219 400 euros, elle progresse de près de 3 % dans le Centre-Val de Loire. Néanmoins, cette hausse régionale cache des disparités suivant les différents secteurs de production. Ainsi, la valeur de la production, en moyenne par exploitation, augmente uniquement en grandes cultures (+ 1,2 % en céréales, oléagineux, protéagineux et + 7,8 % en autres grandes cultures) et en viticulture. D'une part, les rendements exceptionnels de 2015 ont compensé la chute des cours des céréales amorcée depuis 2013. D'autre part, en viticulture, l'augmentation des prix du vin a plus que compensé la vendange peu abondante, améliorant la valeur de la production de 8,8 % par rapport à 2014. Pour les autres secteurs, la valeur de la production est en repli. C'est la

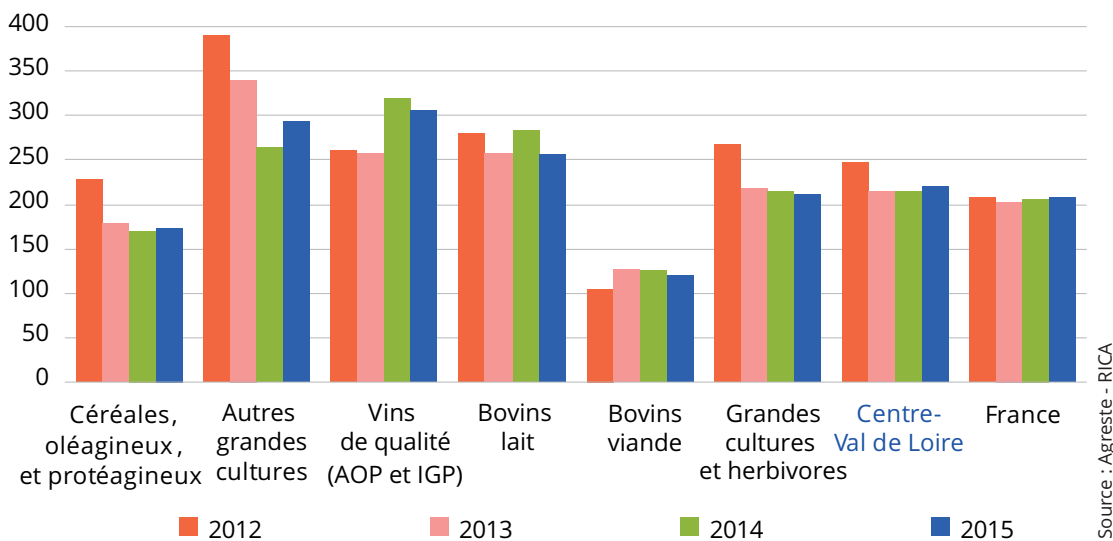
production laitière qui perd le plus de valeur (- 9,1 %). L'embellie de 2014 fut passagère. Les prix, sous l'effet de l'arrêt des quotas de production, ont lourdement chuté, et la production régionale n'a pas particulièrement augmenté en volume.

Au final, si la production moyenne régionale frôle les 220 000 euros par exploitation, celle-ci n'atteint pas celle des autres régions céréalières, telles que l'Île-de-France et la Picardie, qui dépassent les 260 000 euros en 2015. En effet, dans ces régions, les rendements en céréales et oléagineux sont meilleurs que ceux obtenus dans le Centre-Val de Loire, et ce chaque année.

La chute du prix du lait se répercute sur la valeur de la production

Progression de la valeur de la production en grandes cultures dans le Centre- Val de Loire

Milliers d'euros courants par exploitation



Baisse des charges en 2015

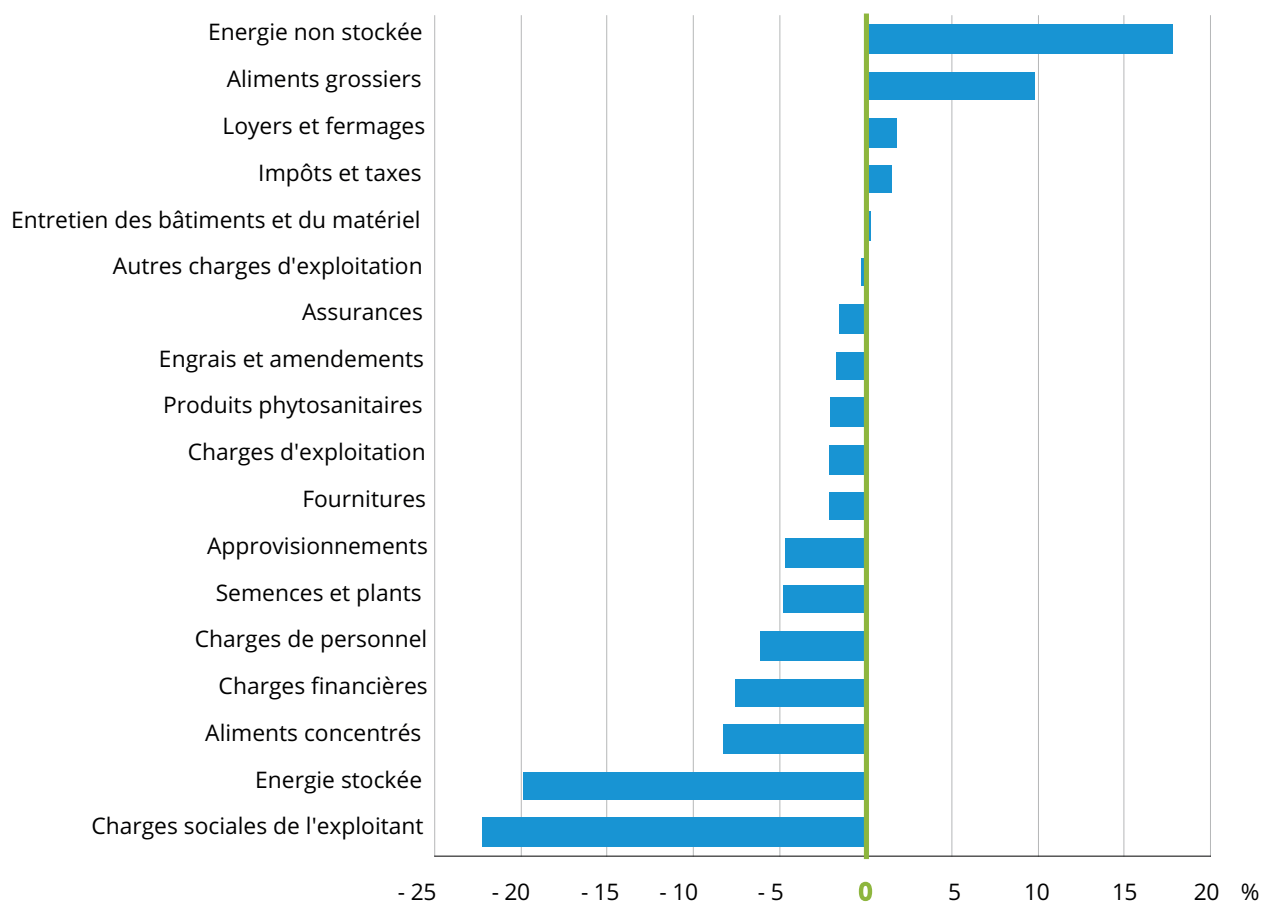
Par l'effet conjugué de mauvais résultats en 2014 et de la mise en œuvre de dispositifs d'allègements de charges par l'Etat (pacte de responsabilité et de solidarité, CICE, ...), les charges sociales de l'exploitant ont diminué de 22 %, soit environ 3 800 € de moins par exploitation. Les charges de personnel sont sur la même pente (- 6 %), permettant un gain de 900 € en moyenne par exploitation.

Les charges d'exploitation de la région Centre-Val de Loire baissent de 2 %, soit en moyenne 4 850 € de moins par exploitation par rapport à 2014. Évaluées à 219 160 € par

exploitation, elles demeurent toutefois supérieures à la moyenne nationale, qui se situe autour de 198 490 €. Les charges d'approvisionnement, de 91 000 euros en moyenne par exploitation, se replient de 5 %, sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie stockée (- 20 %) et des aliments concentrés (- 8 %). Le faible niveau des prix du pétrole et du gaz a permis de faire de substantielles économies. En revanche, l'énergie non stockée (électricité et carburant non stocké) vient alourdir la facture énergétique, qui repart à la hausse (+ 18 %), après un fléchissement l'année précédente.

Moins de charges et des économies sur les dépenses

Evolution des principales charges courantes dans le Centre-Val de Loire entre 2014 et 2015



Source : Agreste - RICA

Une situation financière à la peine en grandes cultures

A l'image du RCAI, l'excédent brut d'exploitation (EBE), qui ne comprend ni l'investissement, ni l'ensemble des charges financières, s'est redressé entre 2014 et 2015 : il s'élève à 78 175 euros en moyenne par exploitation, en hausse de 14 %. Celle-ci est particulièrement marquée pour les producteurs de grandes cultures : + 36 % pour l'orientation « autres grandes cultures », + 10 % pour les céréales et oléo-protéagineux, et + 4 % pour les « grandes cultures et herbivores ». En viticulture, l'excédent croît de 16 %. Par contre, l'EBE des élevages de bovins lait chute de 18 %. S'agissant de cet indicateur, le Centre-Val de Loire se classe au 12^e rang des

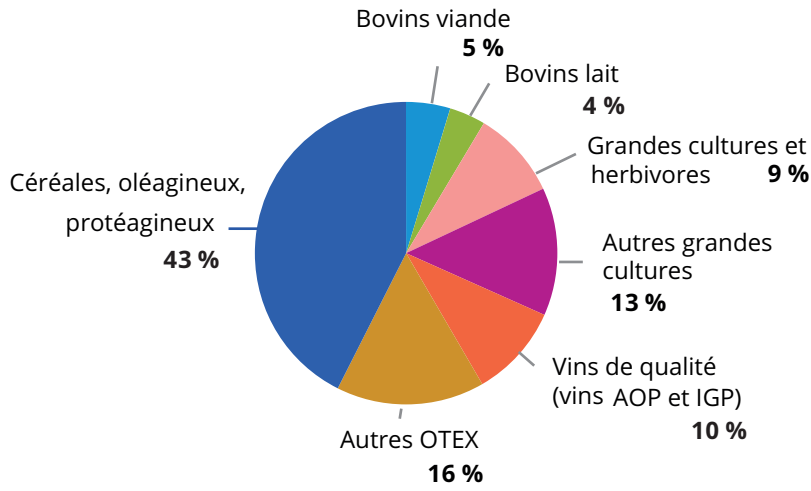
régions, juste derrière le Nord - Pas-de-Calais et la Bretagne.

Bien qu'en augmentation en valeur, la part de l'EBE de l'OTEX céréales, oléagineux, protéagineux dans l'EBE total régional

cède du terrain et n'en représente plus que 43 %, avec 584 millions d'euros, suivi de celui de l'orientation autres grandes cultures avec une part de 13 % (178 millions d'euros). En 2015, ces deux spécialisations totalisent 56 % de l'EBE pour 55 % en 2014 et 63 % en 2013.

Les exploitations spécialisées en grandes cultures représentent 56 % de l'EBE

Répartition par OTEX de l'EBE total dans le Centre-Val de Loire en 2015

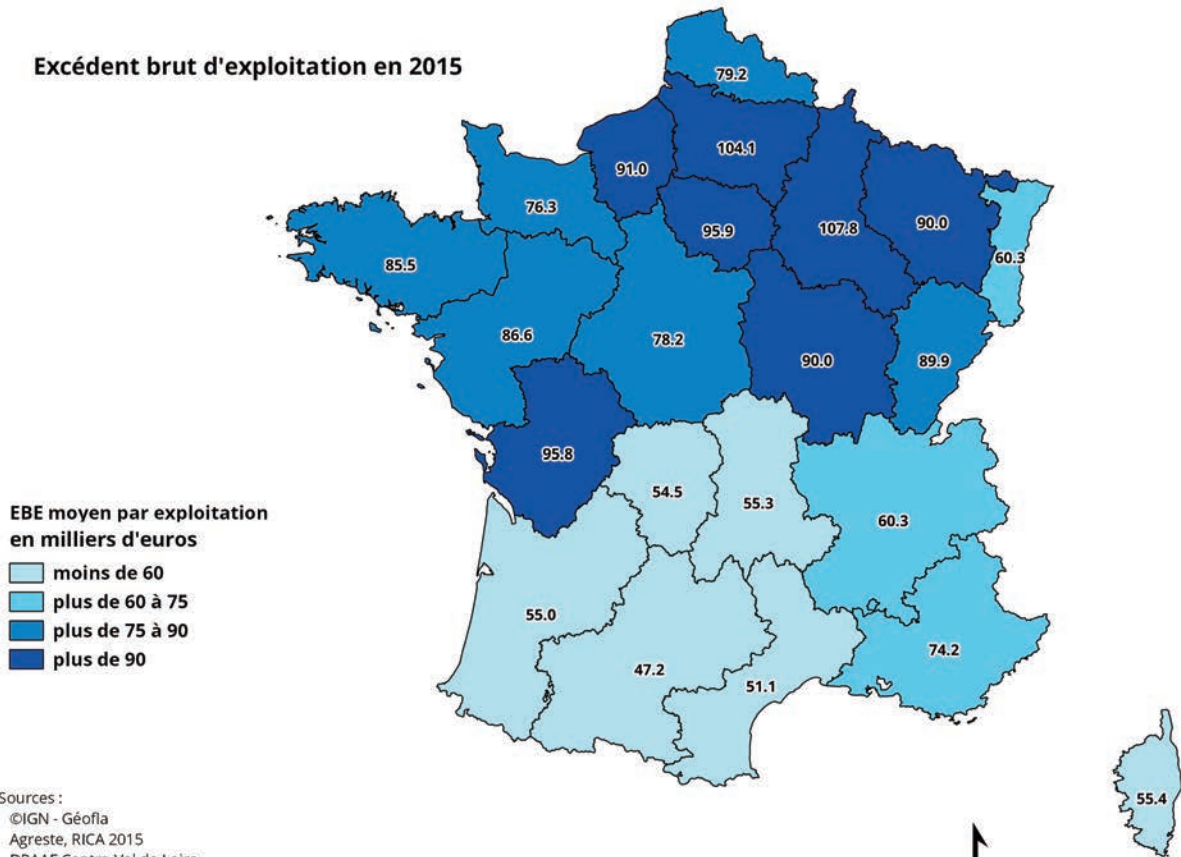


Source : Agreste - RICA



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre-Val de Loire

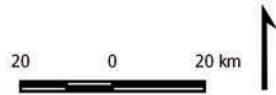
Excédent brut d'exploitation en 2015



EBE moyen par exploitation en milliers d'euros

- moins de 60
- plus de 60 à 75
- plus de 75 à 90
- plus de 90

Sources :
 ©IGN - Géofla
 Agreste, RICA 2015
 DRAAF Centre-Val de Loire
 Date de réalisation : août 2017
 Conception DRAAF Centre-Val de Loire



Les exploitations s'endettent de plus en plus

Au niveau national, le taux moyen d'endettement, c'est-à-dire la part de l'ensemble des dettes rapportée au total du passif, augmente de 1 % entre 2014 et 2015 et s'affiche désormais à 43 %. Les élevages de porcins (71 %) et de volailles (69 %) s'endettent toujours plus. Bien que toujours très élevé, à respectivement 57 et 58 %, le taux d'endettement en maraîchage et horticulture s'allège sensiblement (-12 et -5 %). Les élevages de bovins viande sont les moins endettés, avec un taux de 31 %, suivis par les viticulteurs, à 32 %.

Dans la région Centre-Val de Loire, le taux d'endettement des

Plus de 50 % de taux d'endettement par exploitation en Centre-Val de Loire

exploitations s'alourdit au fil des ans pour atteindre 50 % en 2015, en hausse de 1,6 % par rapport à 2014. Les exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » et en « grandes cultures et herbivores » présentent un taux élevé (respectivement 54 et 55 %). Ce taux pèse aussi lourd dans les élevages de bovins lait, après une pause en 2014. Les producteurs de lait subissent la plus forte progression (+ 7 %). Les exploitations de céréales et oléo-protéagineux sont endettées à hauteur de 48 % en 2015 (+ 2 %). Ce sont les éleveurs de bovins viande qui affichent le taux le plus bas, soit 36 %, comme au niveau national.

Les régions céréalières pénalisées par la réforme de la PAC

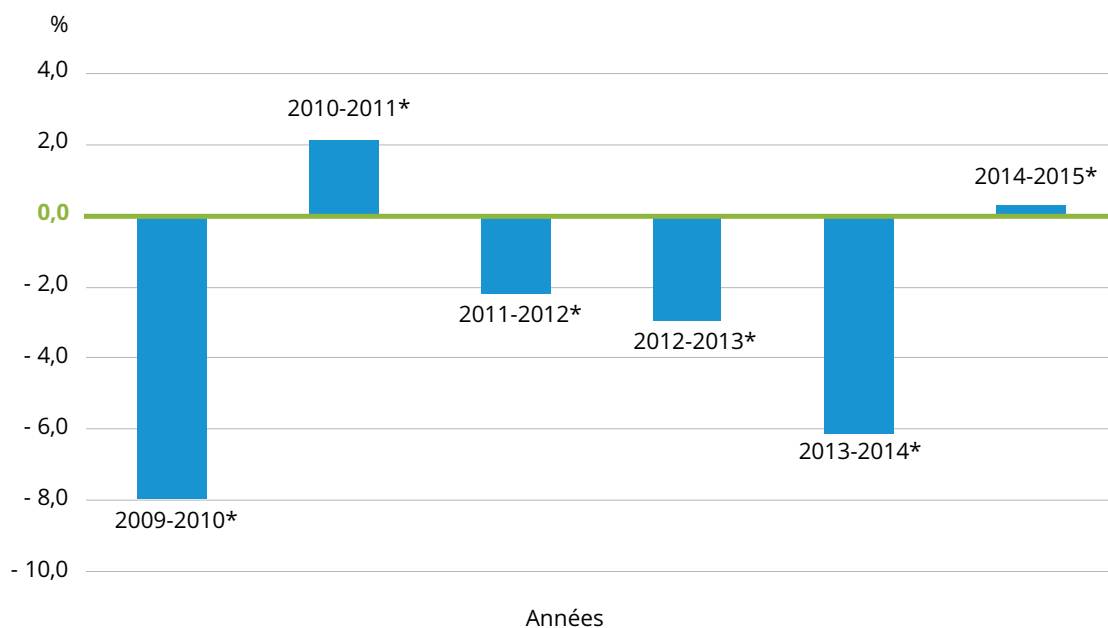
Après trois années de baisses consécutives en Centre-Val de Loire, le montant des subventions allouées en moyenne par exploitation a évolué positivement en 2015, mais de manière infime (+ 0,29 %). Le volume des subventions versées à l'ensemble des exploitations placent ce territoire au troisième rang des anciennes régions françaises, derrière Midi-Pyrénées et Pays de la Loire. La masse totale des subventions versées aux exploi-

Un soupçon de plus pour les subventions

exploitation a évolué positivement en 2015, mais de manière infime (+ 0,29 %). Le volume des subventions versées à l'ensemble des exploitations placent ce territoire au troisième rang des anciennes

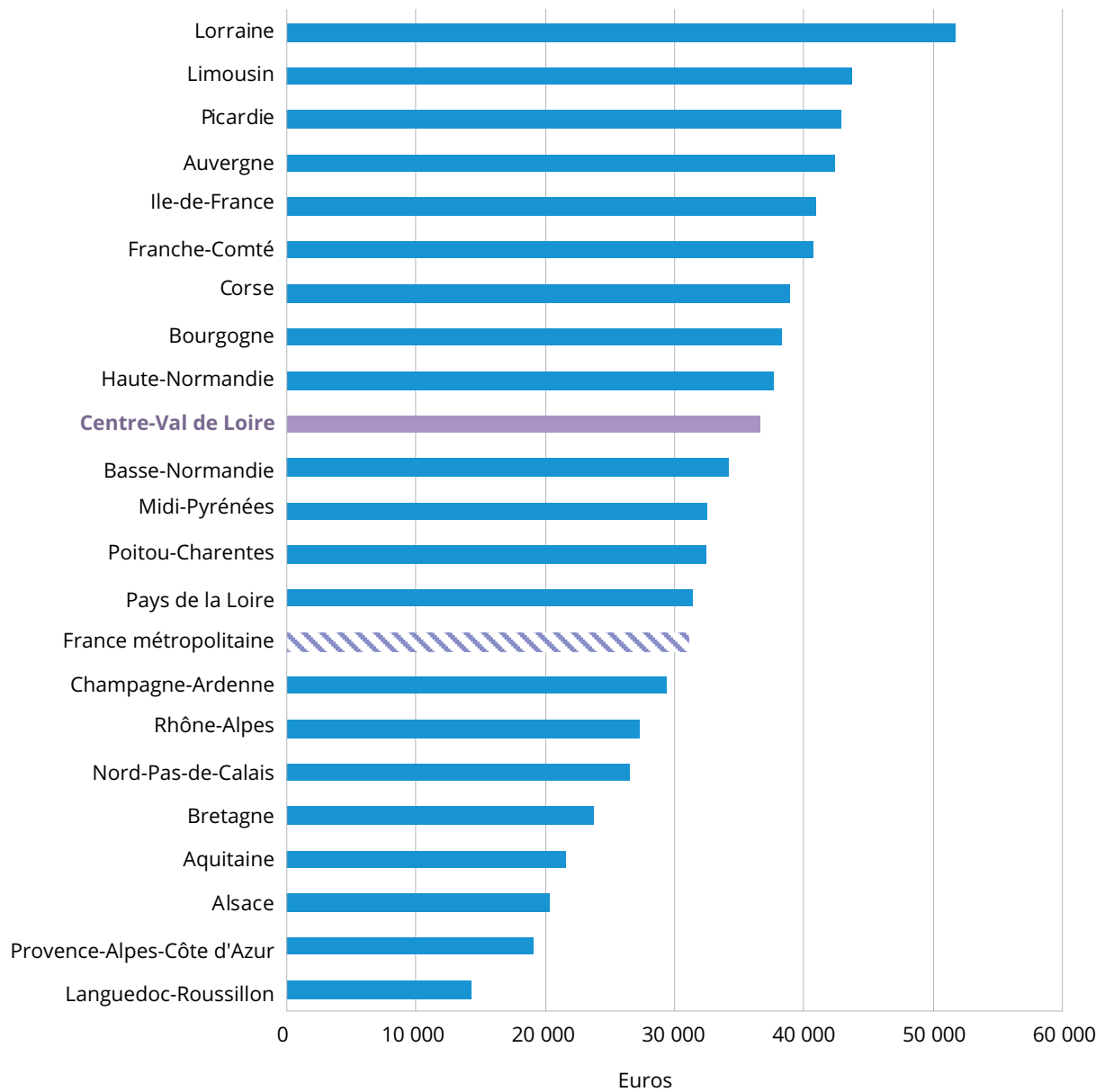
tations de France métropolitaine est en hausse de 3,73 %. Les premiers effets de la réforme de la PAC 2014-2020 se font sentir, avec une redistribution des subventions au profit des petites exploitations et des exploitations d'élevage. De ce fait, la dotation accordée aux régions céréalières telles que la Picardie, l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais diminue. A l'inverse, dans les régions d'élevage et/ou de montagne, comme la Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Limousin et Franche-Comté ou même la Corse, le montant des aides perçues par les agriculteurs s'est nettement élevé.

Evolution des subventions d'exploitation dans le Centre-Val de Loire

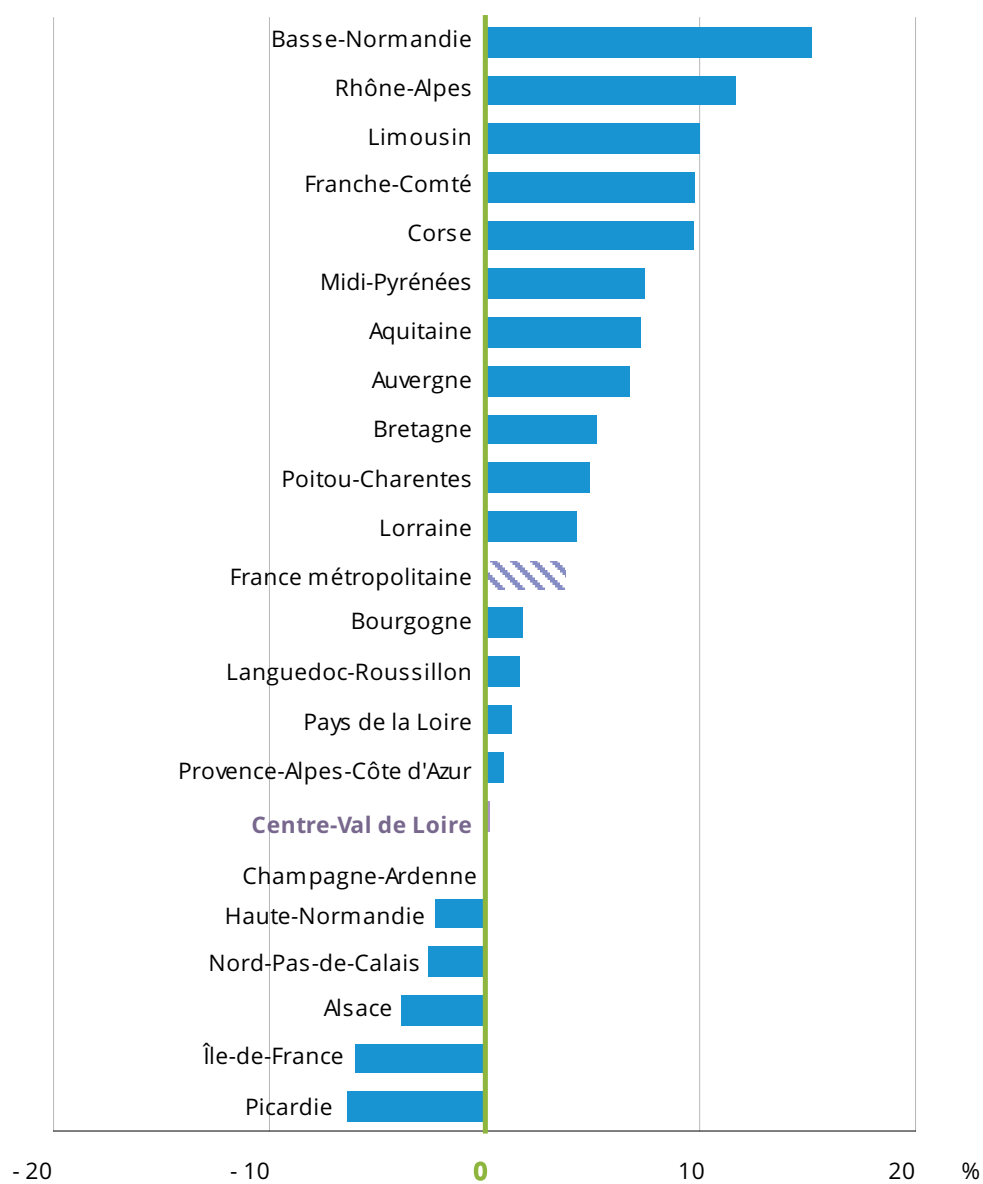


* Evolution à échantillon constant

Montant moyen des subventions perçues par exploitation en 2015



Source : Agreste - RICA

Evolution du montant moyen des subventions perçues par exploitation
par région entre 2014 et 2015

Source : Agreste - RICA

Résultats 2015 pour les systèmes de production représentatifs dans le Centre-Val de Loire
 Champ des moyennes et grandes exploitations

Moyenne pondérée par exploitation en milliers d'euros courants	Centre-Val de Loire							France métropo- litaine
	Céréales, oléagineux, protéagineux	Autres grandes cultures	Vins de qualité (AOP et IGP)	Bovins lait	Bovins viande	Grandes cultures et herbivores	Toutes exploita- tions	Toutes exploita- tions
CARACTERISTIQUES GENERALES								
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	142	37	44	33	34	41	409	7284
Nombre d'exploitations représentées	9 362	1 726	1 239	596	933	1 453	17 541	296 800
Surface agricole utile (SAU) (ha)	147	138	28	110	161	174	132	90
dont surface en faire-valoir direct (ha)	13	7	4	7	6	14	10	10
Surface en céréales (ha)	95	90	7	37	20	72	74	33
Effectifs animaux en unité gros bétail (UGB)	6	10	0	117	176	110	50	87
Nombre d'unité de travail annuel (UTA)	1,4	1,8	3,4	2,2	1,6	2,0	1,9	2,1
dont UTA non salariée (UTANS)	1,2	1,4	1,6	2,0	1,4	1,6	1,4	1,4
FINANCEMENT ET ELEMENTS DU BILAN								
Fond de roulement	112,3	135,8	231,6	84,1	118,3	121,5	118,4	127,0
Autofinancement	22,9	44,0	48,0	30,6	45,4	39,0	32,3	32,3
Actif immobilisé	206,3	277,7	178,9	343,7	333,5	354,8	241,4	271,8
dont capital d'exploitation	152,0	224,1	167,6	324,6	330,0	301,2	197,9	227,4
Actifs circulant	171,0	235,6	332,4	154,7	170,0	213,2	193,0	190,6
dont stocks	96,5	117,9	206,0	81,4	102,7	123,3	107,3	111,0
Capitaux propres	198,2	236,0	308,0	232,4	324,5	258,1	217,5	264,9
Endettement total	180,6	279,2	205,6	268,8	179,7	310,6	218,4	199,3
Taux d'endettement (%)	48	54	40	54	36	55	50	43
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION								
Production de l'exercice	172,9	294,1	305,6	256,3	120,0	211,3	219,4	207,6
+ Rabais et ristournes	1,4	1,5	0,2	0,7	0,2	0,7	1,0	0,5
- Charges d'approvisionnement	81,0	113,2	57,1	113,9	53,7	93,7	91,0	77,2
- Autres achats et charges externes	42,7	79,9	78,9	76,1	36,3	60,1	57,3	55,7
= Valeur ajoutée (VAHF)	50,6	102,5	169,9	67,0	30,2	58,3	72,1	75,2
+ Subventions d'exploitation	37,4	37,6	6,1	37,0	58,2	56,1	36,6	31,0
+ Indemnités d'assurance	2,1	2,1	3,4	4,5	1,6	2,9	2,3	1,7
- Loyers et fermages	18,7	23,5	16,3	11,5	14,1	17,4	17,4	14,8
- Impôts et taxes	2,7	3,2	3,7	2,2	1,1	2,7	2,7	2,3
- Charges de personnel	6,3	8,8	46,8	4,9	4,2	8,0	12,8	15,2
= Excédent brut d'exploitation	62,4	106,6	112,5	89,8	70,5	89,2	78,2	75,7
+ Produits de gestion courante et produits financiers	1,3	2,0	0,8	1,0	0,2	1,4	1,2	1,1
- Dotations aux amortissements	35,3	49,2	31,0	44,9	31,6	44,5	38,0	33,4
- Charges financières	4,5	5,8	3,6	8,9	4,5	7,6	5,1	4,9
= RCAI (Résultat courant avant impôts)	23,9	53,6	78,7	37,0	34,6	38,4	36,4	38,5
+ Profits et charges exceptionnels	5,8	6,5	5,1	5,8	6,5	8,2	6,0	6,5
= Résultat de l'exercice	29,8	60,0	83,8	42,9	41,1	46,6	42,4	45,0
RCAI par UTANS (millier d'euros/UTANS)								
Charges sociales personnelles de l'exploitant	11,9	18,9	17,2	15,9	8,7	12,5	13,0	11,4
CHARGES								
Consommations intermédiaires	115,3	182,9	126,9	181,0	83,4	144,2	139,7	140,7
Engrais et amendements	32,3	37,4	4,2	19,0	9,8	26,5	27,2	13,5
Produits phytosanitaires	27,8	32,1	13,0	10,0	4,1	17,7	22,6	10,8
Aliments du bétail	0,6	3,6	0,0	52,9	18,6	21,8	12,1	28,1
Charges à l'hectare (millier d'euros/ha)	1,3	2,1	8,5	2,5	0,9	1,4	1,7	2,3

Définitions

La PBS (production brute standard)

Cet indicateur ne représente pas des résultats économiques réels. Il repose sur des coefficients destinés à estimer la valeur de la production potentielle associée aux surfaces et au cheptel, hors toute subvention et déduction faite des coûts spécifiques associés à cette production. Chaque coefficient se rapporte à un hectare de culture ou à une tête de cheptel. On calcule la production brute standard des différentes productions, ainsi que la production brute totale de l'exploitation.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

L'OTEX (orientation technico-économique)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Fond de roulement : capitaux propres + dettes financières – actif immobilisé – charges à répartir.

L'autofinancement = capacité d'autofinancement - prélèvements privés.

L'actif du bilan traduit les moyens possédés par l'exploitation et mis en œuvre par l'exploitant pour exercer son activité.

L'actif immobilisé correspond aux biens nécessaires au processus productif, notamment les bâtiments, les matériels ou les animaux reproducteurs. **Capital d'exploitation** = actif immobilisé - capital foncier.

Les actifs circulants correspondent aux biens et aux créances résultant du processus de production, y compris les stocks.

Les capitaux propres correspondent à la contribution du chef d'exploitation et de ses associés. La situation financière des exploitations est d'autant plus saine que les immobilisations sont couvertes par les capitaux propres.

Production de l'exercice : Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

Consommations intermédiaires : elles correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

Valeur ajoutée : solde comptable du compte de production (production – consommations intermédiaires).

Subventions d'exploitation : elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : il correspond à la valeur ajoutée augmentée des subventions d'exploitation et des indemnités d'assurance et diminuée des prélèvements fiscaux, des fermages et charges en personnel. Ce solde contient implicitement un élément de rémunération pour le travail effectué par l'exploitant ou les membres non salariés de sa famille.

Méthodologie

Source micro-économique, le réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.

Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon français de 7 284 exploitations correspond aux 296 800 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros.

En région Centre-Val de Loire, l'échantillon est composé de 409 moyennes et grandes exploitations agricoles et viticoles, pour l'exercice comptable de 2015. Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du RICA. Les comparaisons inter-annuelles, notamment au niveau des charges courantes, sont réalisées en valeur courante et à champ constant, c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2014 et en 2015.

Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. A l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les OTEX dont on dispose d'un échantillon contenant au minimum vingt exploitations. Pour la région Centre-Val de Loire, il s'agit des OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « vins de qualité (AOP et IGP) », « bovins lait », « bovins viande » et « grandes cultures et herbivores ».

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cédex 1
Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf-centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Jean-Roch GAILLET
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédacteur : Gaëtan BUISSON
Secrétaire de rédaction : Fabienne PIQUEMAL
Composition : Marielle WOLL

Prix : 2,50 €
ISSN : 2496-5545
Dépôt légal : à parution
Parution : décembre 2017

